

**Lycées Odilon Redon**  
**Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté**  
**Réunion du mardi 29 janvier 2013**

Etaient présents :

Jean Pierre Soubiran, addictologue à la clinique mutualiste de Lesparre, Raphaël Ferrero, gendarme référent des établissements scolaires, Marie laure Azougalhi, enseignante, Elsie Cespedes, enseignante, Isabelle Rodriguez-Banuelos, assistante pédagogique, Laurent Boutot, animateur de prévention ANPAA 33, Caroline Laborde, animatrice de prévention ANPAA 33, Thomas Lescout, élève 2BPMA, Anthony Fontaine, élève 1 CAPE, Marion Perez, élève 1STMG2, Sophie Davoine, professeur documentaliste, Sandrine Soual, CPE, Patricia Ostins, déléguée parents FCPE, Daniel Laurent, responsable association Vie Libre, Robert Constans, responsable adjoint association Vie libre, Farid Chaouchi, responsable du pôle ressource jeunesse CDC centre Médoc, Sylvie Ménard, CPE, Hélène Lasternas, proviseure adjointe, Dominique Babiarczyk, proviseur, Corinne Druesne, CPE, Véronique Giordan, infirmière.

Excusés :

Mme Béguerie, conseillère municipale à la mairie de Pauillac, E.Drappier, infirmière au lycée O.Redon Lesparre.

Sabrina Carta, infirmière et Angeline Camou, psychologue : Consultation Caan'abus Médoc (Présence dans les locaux de l'Espace Jeunesse Pauillac les mercredi de 13h à 17h et vendredi de 16h à 18h).

Amandine Capdevielle, Anaïs Malige, Laure Morgadinho, Déborah Palanque, Isaura Ferreira et Marina Papereux élèves.

Les élèves animateurs de la Journée Santé 2012, en stage en cette période de l'année.

M.Babiarczyk accueille les participants et propose un rapide tour de table afin que chacun puisse se présenter.

Mme Lasternas rappelle le thème de la réunion : Les consommations de produits licites et illicites par les jeunes.

Mme Lasternas explique le choix du thème par un constat réalisé par l'infirmière et les CPE de l'établissement.

Mme Ménard apporte quelques précisions: Des élèves consommateurs dans l'établissement et en dehors de l'établissement. Des enseignants qui disent avoir en cours des élèves qui ont probablement consommé du cannabis mais qui ne le signalent qu'en fin de journée aux CPE. Des adultes qui ne sont pas toujours cohérents dans le discours qu'ils peuvent avoir avec un jeune consommateur.

V.Giordan poursuit en disant que des rencontres avec S. Carta dans un 1<sup>er</sup> temps, puis avec C. Laborde et L.Boutot de l'ANPAA 33 dans un 2<sup>ème</sup> temps ont permis d'élaborer un projet de formation pour les adultes. Cette formation devrait permettre aux adultes de se sentir moins démunis devant un jeune consommateur et devrait également permettre l'élaboration d'un « protocole », d'une conduite à tenir, accessibles à tous les adultes de la communauté scolaire et aux parents d'élèves.

C.Laborde et L.Boutot sont alors sollicités pour préciser le contenu cette formation :

5 séances de 2 heures de février à juin de 13h à 15h avec un intervalle d'un mois entre chaque séance.

Le groupe de 10 à 12 personnes serait constitué d'enseignants, de parents d'élèves, du proviseur adjoint, des CPE, de l'infirmière mais aussi de tout adulte travaillant au sein de l'établissement scolaire (accueil, cuisine, administration...)

1<sup>ère</sup> séance :

Quels sont les problèmes rencontrés par chacun ? Quelles sont les réponses apportées ? Quelles représentations de chacun vis-à-vis des drogues ?

2<sup>ème</sup> séance :

L'adolescence. Le RPIB Jeunes : Le repérage précoce et l'intervention brève et immédiate de l'adulte.

3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> séances :

Mises en situation et échanges de pratiques.

## 5<sup>ème</sup> séance :

Elaboration d'un « protocole » destiné à apporter des réponses cohérentes aux jeunes consommateurs.

Mme Lasternas demande s'il ne serait pas intéressant que des jeunes participent à cette formation.

L.Boutot dit que lors des mises en situation, cela semble pertinent : Marion et Anthony se portent volontaires.

Le groupe se constitue :

H.Lasternas, P.A, S.Soual et Sylvie Ménard CPE, M.L. Azougalhi et E.Creppy, enseignantes, S.Davoine, professeur documentaliste, P.Ostins, parent d'élève, I.Rodriguez-Banuelos, Assistante pédagogique.

V.Giordan, infirmière réalisera un compte-rendu de chaque séance. Une réflexion devra être menée quant à la diffusion de ces informations à l'ensemble de la communauté scolaire et aux parents d'élèves.

Mme Ostins propose d'en parler à d'autres parents afin qu'ils rejoignent le groupe de travail. Proposition sera faite également à d'autres enseignants et adultes de l'établissement afin d'élargir le groupe.

## **La 1<sup>ère</sup> séance se déroulera :**

**Mardi 26 février de 13h à 15h en salle de réunion N°1 à Odilon Redon Pauillac**

V.Giordan s'adresse ensuite à M.Ferrero, gendarme référent des établissements scolaires : Une action de prévention auprès des élèves internes pourrait-elle être envisagée ?

M.Ferrero répond que l'action serait alors centrée sur un rappel de la loi concernant la consommation de stupéfiants et la consommation d'alcool : Ce qui est illégal, les sanctions, les circonstances aggravantes.

Mme Lasternas dit être pleinement en accord avec une intervention de cette nature. Anthony réagit en disant que le discours de prévention c'est bien, mais que cela ne changera rien pour ceux qui consomment régulièrement, qu'ils continueront et qu'ils en auront toujours sur eux. Anthony propose une fouille. M.Ferrero répond qu'une fouille des élèves ne s'opère que dans certaines circonstances, avec un cadre légal bien précis.

I Rodriguez-Banuelos demande si une action de prévention avec les chiens ne pourrait pas être mise en place. L.Boutot et M.Ferrero s'accordent à dire que l'on n'est plus, alors, dans la prévention.

Le problème du parking et des abords de l'établissement est soulevé : L.Boutot dit que les gendarmes peuvent effectuer des rondes régulièrement, qu'ils peuvent discuter avec des jeunes qu'ils suspectent de consommer, on est bien là, dans la prévention.

Mme Lasternas dit qu'il y a une vraie volonté des jeunes d'échanger avec les gendarmes sur les consommations de produits et dit retenir le projet d'intervention de M. Ferrero auprès des internes.

V.Giordan propose d'évoquer le deuxième temps fort de cette réunion : Une sensibilisation des jeunes aux consommations excessives de drogues.

La Journée Santé qui s'est déroulée l'an passée pourrait être reconduite compte tenu de l'évaluation positive qui en a été faite par les jeunes et les intervenants.

A l'issue de la réunion du CESC 2012, un groupe de travail composé d'élèves, de professionnels de prévention santé et d'adultes de l'établissement s'était constitué afin de réfléchir à un projet d'action relatif aux consommations de produits par les jeunes. Les réunions de ce groupe de travail avaient permis la mise en place d'une Journée Santé qui s'était déroulée jeudi 31 mai 2012 au lycée O.Redon de Pauillac.

Les élèves du groupe de travail avaient souhaité s'impliquer davantage et avaient ainsi été formés par L.Boutot de l'ANPAA pour animer eux-mêmes certains ateliers

Les élèves des classes de seconde du lycée, 3MDP6, 1CAP et 1Bacpro ont été invités, alors, à participer aux différents ateliers proposés, sur la base du volontariat. Les délégués ont eu pour mission de présenter la Journée à leurs camarades et de recenser les inscriptions. Les professeurs principaux des classes concernées ont été informés de cette manifestation, un affichage du descriptif de la Journée a été réalisé en salle des professeurs avec la liste des participants.

Les élèves non intéressés par les ateliers se sont rendus en cours normalement tandis que leurs camarades inscrits, ont émarginé à l'entrée de chaque atelier, afin d'assurer une gestion rigoureuse des absences en cours.

**Cette année, la Journée Santé pourrait se dérouler mardi 28 mai de 10h à 15h30**

Les ateliers qui pourraient être proposés :

- Consultations de tabacologie animés par M.Soubiran, addictologue

Un dossier de tabacologie complété en amont de la séance par les élèves inscrits.

Autres supports : Une vidéo relative au trajet de la nicotine dans l'organisme, le test au monoxyde de carbone avec remise d'une fiche pratique.

JP. Soubiran dit qu'il ajoutera cette année le dépistage de l'insuffisance respiratoire.

Deux séances le mardi matin, 10 élèves par séance.

- Témoignages d'anciens consommateurs d'alcool, atelier animé par l'association Vie Libre.

D.Laurent dit qu'il serait bien d'impliquer davantage les élèves : Questions préparées à l'avance pour faciliter les échanges ?

- Ateliers proposés par l'ANPAA :

- o Les lunettes d'alcoolémie, atelier qui serait animé par 4 élèves

Les lunettes d'alcoolémie simulent la vision d'une personne en état d'alcoolémie et permettent de faire appréhender au public certains effets de l'alcool sur l'équilibre et l'appréciation des distances (création d'un parcours avec divers obstacles).

- o Les doses bar, atelier qui serait animé par 4 élèves. Grâce à différents accessoires, on met en scène un faux « apéritif ». Le participant choisit son verre et sa boisson. Il compare ensuite son verre avec les doses standardisées et évalue son alcoolémie avec une réglette d'alcoolémie.

- o Le simulateur d'alcoolémie, atelier qui serait animé par 4 élèves.

Le jeune évoque sa dernière soirée alcoolisée. Les données sont entrées dans le logiciel qui va établir une courbe reflétant le taux d'alcool dans le sang et une simulation du temps d'élimination de l'alcool dans l'organisme.

- o Les surconsommations, atelier qui serait animé par L.Boutot.

Atelier relatif à tout ce qui est consommé de façon illimitée par les jeunes : Les drogues mais aussi le téléphone portable, les réseaux sociaux etc...

Les 12 élèves animateurs bénéficieraient d'une formation de 2 heures dispensée par L.Boutot et C.Laborde : Date à fixer.

L.Boutot dit que les élèves qui avaient animé les ateliers l'an dernier pourraient, à leur tour, former les élèves animateurs de la Journée Santé de cette année.

Un nouvel atelier relatif à la vie affective et sexuelle pourrait être proposé cette année, animé par Véronique Arfel, éducatrice en Santé : Présentation du centre de planification familial et de ses missions. Echange autour de la prise de risque sexuel lors de consommations excessives de drogues (alcool notamment).

Pour les élèves de seconde scolarisés à Odilon Redon Lesparre, S.Soual dit, qu'après inscription, ils pourraient être véhiculés sur le site de Pauillac.

E.Drappier, infirmière à O.Redon Lesparre pourrait assurer avec les délégués la promotion de cette journée, propose V.Giordan.

Mme Ostins dit qu'il serait bien que ces informations soient mises en ligne sur le site internet du lycée afin que les parents puissent y avoir accès. V.Giordan dit, qu'effectivement, c'est impératif et que l'an dernier cela avait été fait et qu'il faudra y penser à nouveau cette année.

Mme Ostins propose de relayer les informations auprès des associations de parents d'élèves, proposition accueillie très favorablement par tous.

Mme Lasternas donne la parole à Farid Chaouchi :

F.Chaouchi dit que sa réflexion porte sur la prise en charge des jeunes déscolarisés : Quelles actions de prévention pour ces jeunes ?

V.Giordan dit qu'il pourrait être intéressant de former ces jeunes afin qu'ils puissent intervenir auprès des plus jeunes, dans les collèges par exemple ?

F.Chaouchi dit qu'une réflexion relative à la présence de ces jeunes aux abords des établissements s'impose. Il ajoute que la création d'un point accueil aux Tourelles est en projet.

L.Boutot dit qu'une des actions de prévention de l'ANPAA, consiste à effectuer des maraudes de nuit avec des jeunes qui accompagnent alors les animateurs de prévention dans le cadre du service civique.

Il ajoute qu'une réflexion est en cours pour réaliser la même action de jour.

M. Babiarczyk remercie jeunes et adultes pour leur présence et leur participation active à la réunion.

V.Giordan